Somel Selçuk Aksin,
The Modernization of Public Education in the Ottoman Empire 1839-1908. Islamization, Autocracy and Discipline

Leyde, Brill, 2001. 414 p.

Comprendre les complexités et les nuances politique, sociale et économique d'un système éducatif public est envisageable seulement par l'étude des fondements et des évolutions de ses infrastructures institutionnelles. En outre, il ne faut pas négliger les itinéraires individuels des enseignants, la vie des élèves (les impressions de quelques élèves ayant fait les écoles publiques ottomanes se trouvent dans ce livre), et aussi le choix des administrateurs qui gèrent les instances éducatives car ces derniers, nommés par l'État, représentent l'autorité politique et sociétale au niveau local et national. Cela s'applique aussi bien à l'éducation publique dans l'Empire ottoman, qui se développe sur l'ensemble du territoire à partir de 1839 jusqu'à la fin de l'Empire au lendemain de la Première Guerre mondiale, qu'à l'évolution des systèmes éducatifs publics des pays européens, la France comprise (Marie-Madeleine Compère, *L'histoire de l'éducation en Europe. Essai comparatif sur la façon dont elle s'écrit*, Paris, 1995).

Dans le cas ottoman, la conception et l'élaboration de l'éducation publique relèvent directement des idéologies et des philosophies des *Tanzimat*, dont les principes éducatifs s'inscrivent formellement dans le programme impérial des Réformes dès la proclamation des *Tanzimat* en 1839, et dont l'objectif est de réorganiser l'Empire selon les normes modernes de l'époque. Dans ce livre publié il y a déjà quatre ans, Selçuk Aksin Somel réussit admirablement à nous livrer une étude bien documentée de l'éducation publique ottomane, solidement contextualisée, comme il doit l'être, dans l'environnement des *Tanzimat*, puis dans la période hamidienne. Cela, comme l'indique à juste titre l'intitulé de son ouvrage, par rapport à l'islamisation, à l'autocratie et à la discipline, c'est-à-dire d'après la « nouvelle méthode » scientifique des *usûl-i cedîd* de 1869-1876 de Semim Sâbit Efendi (p. 169-173), à savoir en parallèle de différentes tendances liées à la politique centrale de l'Empire durant le XIXe et le début du XXe siècle. En revanche parler de la modernisation de l'éducation publique ottomane pose problème car, avant les *Tanzimat*, l'idée même d'un véritable système éducatif public destiné à l'ensemble d'une population, pour des filles et des garçons de toute provenance religieuse, ethnique ou linguistique dans un cadre scolaire unique, n'existait simplement pas avant cette époque, ni dans l'Empire ottoman, ni ailleurs. C'est un phénomène évolutif du XIXe siècle ; l'auteur le dit lui-même dans son livre.

Le dernier siècle ottoman, siècle de grandes innovations et de nouveautés techniques, voit le chemin de fer, le télégraphe, et notamment, pour ce qui concerne les recherches d'Aksin Somel, la vulgarisation et la popularisation de l'imprimerie employée à partir des années 1880 pour diffuser un savoir dans des journaux souvent rédigés par des ressortissants des écoles publiques. Ce siècle correspond aussi à une période d'innovation intellectuelle : les écoles publiques en sont le témoin par excellence. Ces écoles sont des institutions d'État qui portent donc un message du centre qui se modifie selon les besoins fluctuants d'Istanbul et aussi, au fur et à mesure que l'on avance dans le XIXe et le début du XXe siècle, en fonction des exigences locales. Au fond, elles représentent un outil pour produire des individus fidèles à l'État et aptes à exercer les métiers exigés de l'époque (bureaucrates, diplomates, commerçants internationaux) ainsi que des jeunes formés selon une image morale formulée par l'État.

Rédigé d'abord en forme de thèse sous la direction de Klaus Kreiser à l'Université de Bamberg, le livre de Selçuk Akin Somel est admirable. Il est admirable car la profondeur de ses recherches d'archives rend possible une vraie compréhension linéaire et thématique, sur une période de 70 ans, quant aux orientations conceptuelles et aux opérations fonctionnelles du système éducatif public ottoman. Les écoles publiques ottomanes, dites souvent écoles laïques – l'auteur nous montre, en effet, que cette appellation est parfois applicable, mais fréquemment erronée car ces écoles dispensaient des enseignements de l'islam – appartiennent bel et bien à un système institutionnalisé qui se reproduit, mais qui sait se modifier aussi. Cela tout en restant ancré dans un cadre fixé par un centre qui répond (ou ne répond pas) aux besoins exprimés dans différents échelons politiques et/ou religieux à Istanbul et dans les provinces : Muḥammad ʿAbduh qui réclamait, à la fin des années 1880 à Beyrouth, un plus grand nombre d'écoles publiques ottomanes pour faire barrage aux écoles missionnaires afin d'instruire les jeunes musulmans dans des sciences nouvelles.

Écrire un livre de cette envergure, qui rend compte des similitudes et des divergences du système éducatif public ottoman dans tout l'Empire ottoman, n'est pas une tâche facile. Nous avons, effectivement, très peu de travaux qui traitent de l'ensemble de cette question, tant dans le détail que dans la durée, que du point de vue impérial (travaux de B. Fortna) que provincial (travaux d'A.-R. Abū Ḥusayn, M. Strohmeier, R. Deguilhem). Bien que M. Somel ait effectué ses recherches empiriques exclusivement auprès des archives impériales (les archives provinciales de l'Empire ne sont pas consultées ni les documents diplomatiques européens), sa problématique ne se cantonne pas à la perspective du centre. Utilisant une véritable pléthore de sources centrales (Empire très centralisé, beaucoup d'affaires provinciales passent par des bureaux d'Istanbul) qui traitent des affaires relatives à l'éducation dans tout l'Empire (les annexes du livre nous en donnent des exemples variés), Aksin Somel sait ainsi sortir du centre pour étudier la structure des écoles publiques provinciales et il réussit très bien, en étudiant, dans le détail, cette question pour l'ensemble de

BCAI 21 (2005) Somel Selçuk Aksin : The Modernization of Public Education in the Ottoman Empire 1839-1908. Islamization, Autocracy and Discipline, recensé par Randi Deguilhem
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

l'Empire jusqu'à ses confins géographiques dans le nord de l'Afrique : la Libye (p. 114, 117, 150, 205, etc.), en Asie : le Yémen (p. 107, 122, 232, 233, 269, etc.), l'Irak (p. 219, 226-230, etc.) et en Europe : les Balkans, entre autres, le Kosovo (p. 206-217, 233, 239, etc.).

Pour mieux comprendre les multiples facettes de cette société ottomane et les programmes de l'État pour fournir une éducation publique, générale et professionnelle dans la période des *Tanzimat* et post-*Tanzimat*, l'auteur analyse (chapitre 6) les détails complexes du projet éducatif ottoman pour les populations qui ne sont ni turques ni sunnites ni sédentaires, avec des résultats très variés. Par ailleurs, il est conscient du fait que l'écrasante majorité des élèves inscrits dans les écoles publiques sont des musulmans et des musulmanes (parmi les premières écoles publiques ottomanes figurent celles destinées aux filles), Istanbul a également élaboré un projet éducatif public pour englober les communautés non-musulmanes de son Empire. Or bien que les Rescrits impériaux de 1839 et de 1856 ainsi que la Régulation de l'Éducation Publique de 1869 auraient spécifié que les écoles publiques étaient destinées à tous les sujets ottomans (malgré les cours de l'islam dans le programme d'étude) sans égard à leurs origines religieuses, ethniques ou linguistiques, Istanbul s'était naturellement rendu compte que très peu parmi ses sujets non-musulmans fréquentaient, en réalité, les écoles *ibtidâî* et *rüsdiyye* (à l'exception d'écoles à Antalya, Konya, Beyrouth ou Lattakié). Néanmoins, le mélange religieux a mieux réussi au niveau de la scolarité plus élevée (*Mekteb-i Sultânî*), notamment après le Protocole ottoman de 1879 et surtout avec la restitution du régime constitutionnel en 1908 (p. 240-241).

En ce qui concerne le versant financier, Aksin Somel a aussi admirablement réussi à nous livrer une étude très minutieuse et globalement analytique concernant les différents moyens par lesquels Istanbul a subventionné le système de ses écoles publiques (chapitre 4). Vu l'immensité du réseau éducatif public à entretenir sur trois continents depuis les plus grandes villes de l'Empire jusqu'aux petits villages, et aussi auprès des populations tribales, les modalités de financement de ce système représentaient évidemment un aspect majeur dans les enjeux locaux et impériaux. L'auteur entre dans les détails, analysant des politiques sur le terrain, ainsi que vis-à-vis d'Istanbul et les cercles impériaux de pouvoir. En dépit des taxes d'éducation imposées par le centre (eg. Maârif Hisse-i lânesi), dans les provinces, notamment pour les écoles *rüsdiyye* locales, la situation est diverse et évolutive et particulièrement sensible quant aux espoirs et attentes locales. Ceci est spécialement perceptible par l'analyse des attitudes locales ou régionales concernant l'utilisation des revenus provenant des *waqf*s locaux où les bénéficiaires n'existent plus ou quand ils ne sont plus en mesure de profiter des revenus (*waqf mundaris*) et par la transformation d'usage de l'espace des *madrasa*s et des mosquées pour l'utiliser en tant qu'écoles publiques là où on n'avait pas construit de bâtiments spécifiques pour les écoles.

L'ampleur du regard et le détail de l'étude du livre de Selçuk Aksin Somel en fait un ouvrage magnifique et un livre extrêmement important pour l'histoire éducative et, donc, culturelle et intellectuelle de l'Empire ottoman dans son dernier siècle. Ce travail est également d'un grand intérêt pour les spécialistes de l'éducation du XIX^{e} et le début du XX^{e} siècle en général puisque l'étude de l'éducation publique ottomane s'inscrit également dans l'histoire de l'éducation publique de cette époque.

Solidement documenté, avec une liste impressionnante des sources primaires, ce livre contient 90 pages d'annexes divisées en 16 rubriques qui réunissent des facsimiles des *firmân*s et des lois se rapportant à l'éducation publique ottomane, ainsi que des informations détaillant les programmes d'études dans les écoles *ibtidâî* et *rüsdiyye ;* le *curriculum* suivi dans les écoles de formation des enseignants ; une étude qui montre la distribution des écoles pour des garçons et pour des filles (traitant en détail la question de l'éducation publique ottomane féminine) vis-à-vis des *kazâ*s et des *sancak*s, et ce avec cartes ; les salaires du personnel enseignant. Pourtant, sur le plan technique, important pour tout travail, il est regrettable de trouver autant de fautes d'anglais dans ce livre. Il est important de souligner la quantité de ces fautes de langue car une telle négligence de la part des éditeurs diminue la qualité d'une telle publication. Je me permets d'insister sur cet aspect car il ne s'agit pas seulement de fautes de frappe (nombreuses) ni de problèmes de majuscule/miniscule (nombreux aussi), mais d'un véritable problème de langage (mauvaises tournures de phrases, substantifs à la place des adjectifs, etc.) toutes les 2 ou 3 pages. Cela dit, ces problèmes d'édition concernent la maison d'édition et non l'auteur de ce livre remarquable pour son contenu.

Cet ouvrage rédigé par Selçuk Aksin Somel est un excellent travail, un outil merveilleux qui fait déjà date en la matière depuis sa parution (il est désormais cité dans toutes les études se rapportant à l'éducation ottomane), il y a 4 ans, et il le sera sans aucun doute pour bien des années à venir.

Randi Deguilhem
CNRS - Aix-en-Provence

BCAI 21 (2005) Somel Selçuk Aksin : The Modernization of Public Education in the Ottoman Empire 1839-1908. Islamization, Autocracy and Discipline, recensé par Randi Deguilhem
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net